

INFORMATION

LE MI-TEMPS THÉRAPEUTIQUE :

≡ COMMENT ÇA FONCTIONNE RÉELLEMENT ? ≡

Le mi-temps thérapeutique, qu'on appelle aussi parfois "mi-temps thérapeutique", est un dispositif qui permet de reprendre le travail progressivement après un arrêt maladie ou à la suite d'un accident ou travail, une maladie professionnelle ou lorsque l'état de santé rend un temps plein difficile.



Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas forcément un "mi-temps".

Le temps de travail peut varier selon la situation médicale et les capacités de la personne.

L'OBJECTIF EST SIMPLE :



permettre un maintien ou une reprise d'activité tout en tenant compte de l'état de santé.

Le temps partiel thérapeutique doit être :

- 1 prescrite par un médecin
- 2 acceptée par la CPAM
- 3 et aussi acceptée par l'employeur.
- 4 D'une durée maximum de 12 mois



Et c'est important de le préciser : l'employeur peut refuser si l'organisation de l'entreprise ne permet pas cet aménagement.

DANS CERTAINS CAS,

la médecine du travail intervient également pour évaluer les adaptations nécessaires.



CONCRÈTEMENT,



le salarié travaille moins qu'à son temps habituel.



Et selon la situation, une partie de la perte de salaire peut être compensée par des indemnités journalières de la CPAM et/ou par la prévoyance si vous y avez droit.

MAIS ATTENTION :

- ! le maintien de salaire n'est pas automatique à 100%.
- ! et les revenus peuvent varier selon les situations, conventions collectives ou contrats de prévoyance.
- ! Vérifier la durée de travail, votre intitulé de poste et la rémunération indiquée dans l'avenant proposé durant le temps partiel thérapeutique.

LE MI-TEMPS THÉRAPEUTIQUE PEUT ÊTRE UTILE DANS DE NOMBREUSES SITUATIONS :

- ✓ maladie chronique
- ✓ récupération après une intervention
- ✓ fatigue importante
- ✓ traitements lourds
- ✓ reprise progressive après un arrêt long



MAIS DANS LA RÉALITÉ, CE DISPOSITIF PEUT AUSSI ÊTRE COMPLIQUÉ À VIVRE.



Parce qu'il faut continuer à travailler... avec un corps qui reste parfois fragile.



Parce qu'il faut gérer la fatigue, les soins, les rendez-vous médicaux...



...et l'équilibre du quotidien.



Et parce qu'un temps partiel thérapeutique n'est pas "des vacances".

C'est un aménagement médical destiné à éviter une aggravation de l'état de santé tout en maintenant un lien avec le travail.



CE QU'IL FAUT RETENIR

- ✓ Les salariés placés en mi-temps thérapeutique à la suite d'un accident du travail doivent percevoir la totalité de la prime de participation à laquelle ils auraient droit s'ils n'avaient pas été absents.
- ✓ Le mi-temps thérapeutique peut être complété des indemnités journalières de la Sécurité sociale (CPAM) et par la prévoyance si votre arrêt vous y donne droit.

ET LES CONGÉS PAYÉS ?



Si vous prenez des congés payés pendant un mi-temps thérapeutique, l'employeur doit isoler ces périodes. Pendant les congés, il peut déclarer 0 € de perte de salaire car vous êtes payé normalement. 😊



Chaque mois, votre employeur envoie à la CPAM une attestation de salaire pour le versement des IJ.

BESOIN D'UN MI-TEMPS THÉRAPEUTIQUE ?

- 1 Parlez-en à votre médecin traitant. Si il est d'accord, il vous prescrit un mi-temps thérapeutique (ordonnance + certificat si besoin).
- 2 Remettez les documents à votre employeur. Votre employeur transmettra à la CPAM via l'attestation de salaire chaque mois.



S'informer



Connaître ses droits



Dialoguer



Se faire accompagner

Prendre soin de sa santé, c'est aussi savoir se protéger au travail. ❤️